



LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

A l'heure où vous recevez ce bulletin, vous serez, je l'espère, en pleins préparatifs des fêtes de fin d'année. Ces moments joyeux et festifs ne doivent pas nous faire oublier les familles dans la peine.

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous avons une centenaire depuis le 4 décembre **Olivia PLUMENTIE** et 4 naissances cette année.

C'est aussi le temps de faire le bilan :

LE PERSONNEL :

Après le départ de Jérôme et Chantal, Thomas et Maëlys ont pris leurs marques pour rendre toujours plus de services à nos concitoyens.

LES TRAVAUX :

- L'espace funéraire du cimetière est achevé,
- A l'ancienne poste, création de 2 logements avec garages.

Cette grosse opération n'a été rendue possible que grâce à la participation de l'Etat et du Conseil Départemental. Cela apportera un plus à notre population et à nos écoles.

Ce sera sans doute la dernière grosse opération de la mandature. Bien qu'il reste énormément de choses à faire, les dernières décisions nationales risquent d'impacter fortement nos moyens financiers.

- Extension de l'éclairage public au bourg

L'INTERCOMMUNALITE :

Nous avons été mobilisés par la réflexion du futur PLUI. Cela semble futile mais au contraire, ce futur schéma va orienter le développement de la commune jusqu'en **2030** ; l'avenir de CELLES se dessine au travers de ce zonage (le compte rendu du conseil municipal d'octobre vous décrit les grands enjeux pris en considération). C'est l'affaire de tous ! Je vous engage à accompagner les élus dans les différentes réunions et enquête publique qui ponctueront l'avancement du projet.

Dernière ligne droite avant la fusion au 1^{er} janvier 2019 avec nos amis de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye, vaste chantier afin d'harmoniser les compétences.

Souhaitons que l'essentiel soit préservé car, après les désengagements de l'Etat sur bien des services (cartes grises, cartes d'identité, passeports, permis de conduire, ...) et la baisse des dotations tant communales, qu'intercommunales, nos communes ne peuvent plus suivre ; nos concitoyens en feront les frais surtout les plus vulnérables. La mise en commun des moyens (scolaire, périscolaire, voirie, social, tourisme, développements économique et durable, aménagement de l'espace ...) est indispensable.

Terminons sur une note optimiste, la vie associative celloise est toujours aussi active, le dernier téléthon en est le plus bel exemple.

MERCI :

- A tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour faire vivre notre commune.
- A nos employés communaux pour leur implication dans le travail de tous les jours.
- A mes collègues du conseil municipal pour leur engagement au service de leurs concitoyens.

Ils s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018.

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 29 JUIN 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : TELEMAQUE Francis (pouvoir à BROUILLAUD Denis), VITRE Nathalie (pouvoir à JABIOL Philippe), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier)

Absent : SIMONET Emmanuel,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : DURIEUX Christèle

La séance était publique.

ANCIENNE POSTE / MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE- RAPPORT DE PRESENTATION DE LA CONSULTATION

Monsieur le Maire, après avis de la commission des marchés publics lors de la réunion du 21 juin 2017, notifie le montant du marché qui s'élève à 287 822,05 € HT et les entreprises retenues qui sont :

- **Lafaye bâtiment :** Démolition Maçonnerie / Charpente bois Ossature bois / Couverture zinguerie / Menuiseries PVC serrurerie
- **Scomebat :** Menuiseries bois
- **Doche :** Plâtrerie isolation / Peinture revêtement de sol
- **SBSM :** Carrelage Faïence
- **JM Electricité :** Electricité VMC / Plomberie sanitaire
- **Froid Cuisine 24 :** chauffage pompe à chaleur

Les travaux débiteront le 15 septembre 2017 pour une durée de 8 mois.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation et charge Monsieur le Maire du suivi de l'exécution du chantier.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- **CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION COLLECTIF ESF24**

Une élève originaire de CELLES va participer à un voyage pédagogique en Espagne.

Le conseil municipal attribue une aide à l'établissement scolaire qui sera inscrite au budget pour alléger le coût supporté par la famille qui en sera informée et autorise Monsieur le Maire à émettre le mandat.

- **ASSOCIATION « Culture Loisirs Education »**

Suite à la réforme territoriale, Madame la Présidente explique que l'association « C.L.E. Cantonale ou du Canton de Montagnier » devient « C.L.E. en Val de Dronne ». Son objectif est de soutenir certains projets, impulser des actions mutualisées avec les écoles, les bibliothèques, les associations des communes concernées et de créer dans notre territoire un « évènement culturel intercommunal ». Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion communale et le versement d'une cotisation annuelle. Le conseil municipal donne son accord et inscrira la somme nécessaire au budget.

MAINTIEN DE LA DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE EN MAIRIE

Monsieur le Maire donne lecture de la motion du conseil municipal de SAINT LEON SUR L'ISLE qui fait suite à la modification de l'instruction des cartes d'identité depuis le 1^{er} avril 2017.

Le conseil municipal, constatant les désagréments subis par les administrés en particulier pour les personnes âgées ou en difficulté de mobilité en milieu rural, soutient cette action et autorise Monsieur le Maire à signer la motion et la pétition.

LOGEMENT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur THOMAS Jacky, locataire avec Mme CAILLEBOTTE Hélène, qui nous fait part de leur départ au 15 juillet 2017.

Le conseil municipal en prend acte et charge Monsieur le Maire de la recherche de nouveaux locataires.

Chantal, vive la retraite !

Le 7 juillet, avec ses collègues,



entourée des enfants de l'école,



Monsieur le Maire lui a souhaité au nom de tous une longue et belle retraite après toutes ces années de bons et loyaux services !

Mais ne crois pas que le boulot soit fini. Bien au contraire, il vient juste de commencer !!!
Maintenant, tu vas devoir réserver des séjours de villégiatures, semer, planter et arroser les fleurs, programmer des après-midi shopping, organiser des réunions-thé-petits gâteaux, prendre des temps de lecture...

Bref, c'est du travail, faut pas croire ! Bonne retraite bien méritée !

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 28 JUILLET 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : TELEMAQUE Francis (pouvoir à BROUILLAUD Denis), ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle), SIGNOURET Jérôme (ANDRIEUX Jean Didier).

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : MAZEAU Michel

La séance était publique.

LOGEMENT DE L'ECOLE

1. DEPART

Monsieur THOMAS et Mademoiselle CAILLEBOTTE ont décidé de quitter le logement communal le 15 juillet 2017. Monsieur TELEMAQUE présente l'état des lieux de sortie. Monsieur le Maire propose de rembourser la caution représentant un mois de loyer et le paiement du surplus de gaz soit 25%. Le conseil municipal valide ces propositions et autorise Monsieur le Maire à émettre les mandats.

2. ARRIVEE

Madame BOUTELOUP Aude sollicite la location du logement au 1^e septembre 2017.

Les conditions étant remplies, le conseil municipal retient sa demande. Elle versera une caution représentant un mois de loyer. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents.

DEMANDE DE REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal demande une contribution à ORANGE et à ENEDIS pour 2017.

Il autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes.

RAPPORTS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2016

- DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DU RIBERACOIS
- DU SYNDICAT DE RIVIERES DU BASSIN DE LA DRONNE
- DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BASSIN RIBERACOIS.

Le Conseil Municipal prend acte de ces présentations.

AMENAGEMENT D'URGENCE ET DE SECURITE SUR LE CHEMIN DE PAULIAC

Monsieur le Maire explique que cet accès est situé entre 2 virages, bordé de végétation liée à la culture des parcelles avoisinantes ce qui rend la visibilité très difficile et accentue considérablement la dangerosité à cet endroit.

A la demande des habitants du village, les services du département ont procédé à une 1^{ère} mise en sécurité avec l'installation de panneaux mais qui s'est avérée insuffisante.

Devant le caractère d'urgence et de sécurité, la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, qui a la compétence en matière de voirie, a décidé la réalisation d'une **opération de sécurité** par des travaux conséquents ; la commune participera aux frais par un fond de concours et sollicite Monsieur le Président du Conseil Départemental pour l'attribution d'une aide au titre des amendes de police.

SEANCE DU VENDREDI 28 JUILLET suite...

ACQUISITION D'UNE AFFICHE DES PRESIDENTS

Monsieur le Maire indique que, suite aux élections présidentielles, il y a lieu d'acquiescer une nouvelle affiche des présidents. Le conseil municipal décide cet achat et retient la proposition de ESE Diffusion. Il autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

PERMIS DE CONSTRUIRE DE MONSIEUR SMOTER A LA VALADE HAUTE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du SDE24 et sollicite l'avis du conseil municipal pour la desserte en électricité du bâtiment. Celui-ci n'entend pas assurer la dépense d'extension du réseau ; l'alimentation sera à la charge du demandeur par un raccordement privé à partir de son compteur comme stipulé dans la notice descriptive jointe au dossier de permis de construire.



**LE 31 AOUT 2017,
INAUGURATION DE L'ARRIVEE
DE LA FIBRE OPTIQUE
AU NŒUD DE RACCORDEMENT
DE CELLES**

Au cours de la réunion publique d'information qui a suivi, des précisions ont été apportées sur le fait qu'en rendant compatible à la technologie VDSL2 les lignes les plus proches du NRA, les travaux financés par Orange et le département de la Dordogne offrent un meilleur débit à un bon nombre d'habitants de la commune et des alentours.

Ils bénéficient d'un meilleur confort dans tous leurs usages internet qui deviennent incontournables en particulier au niveau des démarches administratives.



SEANCE ORDINAIRE
DU VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10	11 DEMARTEAU Christiane	12
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : MAZEAU Michel (pouvoir à ROUSSARIE Francis), PERRARD Andrée (pouvoir à FEYTE Christian), DURIEUX Christèle, SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : ROUSSARIE Francis

La séance était publique.

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

- **Monsieur AUTHIER Gaëtan s'est retiré de la salle et n'a pas pris part à cette délibération.**

Monsieur le Maire indique que l'EARL DU BOISSET représentée par Monsieur AUTHIER Michel exploite les terres communales situées à « Chèvremorte ».

Le conseil municipal fixe à 153 € la participation forfaitaire pour 2017.

- **Monsieur ANDRIEUX Jean Didier s'est retiré de la salle et n'a pas pris part à cette délibération. Monsieur TELEMAQUE Francis, 1^{er} adjoint, prend la Présidence de séance.**

Monsieur le Président rappelle que, la commune a acquis deux parcelles situées au bourg à proximité de la mairie qui sont mises en valeur par l'EARL PUY DES GARENNES représentée par Monsieur ANDRIEUX Jean Didier ; il propose de fixer une participation forfaitaire annuelle. Le conseil municipal demande la somme de 252€ pour l'année 2017.

Monsieur ANDRIEUX Jean Didier, Maire, reprend sa place de Président de séance.

PERSONNEL COMMUNAL

- RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Le CDD de l'agent de surveillance et d'encadrement scolaire arrive à échéance le 1^{er} septembre 2017. Monsieur le Maire propose son renouvellement.

Le conseil municipal approuve sa reconduction pour un an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

- MISE A DISPOSITION

Depuis la rentrée de septembre 2015, notre ATSEM travaille, pour une partie de son temps, pour le compte de la commune de GRAND-BRASSAC. Monsieur le Maire propose la reconduction de sa mise à disposition pour une année par convention. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

SECURITE DU LOCAL TECHNIQUE

Monsieur le Maire propose le remplacement du système à clé par l'installation d'une alarme programmable plus performante. Le conseil municipal décide cette mise en place, retient le devis de la société SSI PRO et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE suite...

MAINTENANCE DES ALARMES

Monsieur le Maire a lancé une consultation pour la maintenance des alarmes des bâtiments communaux. Le conseil municipal accepte la proposition de la société SSI PRO pour l'année 2017 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

REMERCIEMENTS

- des membres du Celles Tennis Club à la commune et plus particulièrement à Messieurs Francis TELEMAQUE et Michel MAZEAU pour les travaux d'éclairage supplémentaire réalisés sur un court de tennis
- du Président de la « Gaule Ribéracoise » pour l'utilisation de l'étang.



Bienvenue en **Ribéracois**
Dordogne Périgord !

Des services intercommunaux
bien présents sur la commune...



[Communauté de Communes du Pays Ribéracois - Accueil | Facebook](#)

<https://fr-fr.facebook.com> › Lieux › Ribérac › Organisme communautaire

Aménagement du territoire

Thermographie aérienne

Les résultats de la thermographie aérienne sont consultables en mairie et au pôle développement de Verteillac Guichet Archi-Energie tél. 05.53.91.38.45



SPANC / Vidanges groupées Vous avez une fosse septique ou une fosse toutes eaux à faire vidanger ? Contactez sans attendre le service Public d'Assainissement Non Collectif ; un service de vidanges groupées vous sera proposé et vous permettra de bénéficier de prix avantageux.

Contact : 05.53.92.50.64 ou o.meneret@cc-paysriberaois.fr

Rappel : les vidanges sont obligatoires tous les 6 ans par une entreprise agréée.



Le piégeage des ragondins continue. Début janvier, va débuter la concertation pour la mise en place d'actions dans le cadre de NATURA 2000 Vallée de la Dronne.

Prise de compétences GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur tout son territoire.

Tous les renseignements sont sur le site : www.rivieres-dronne.com ou Tél: 05 53 91 98 78



Bourg de CELLES : La collecte en porte à porte des sacs jaunes a lieu le jeudi matin ; vous êtes priés de sortir vos sacs **le mercredi soir**, merci...



Préservez notre environnement, soyons tous responsables,

Distribution des sacs en mairie

A chaque déchet sa poubelle !

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés : DEMARTEAU Christiane (pouvoir à ROUSSARIE Francis), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis), AUTHIER Gaëtan (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : VITRE Nathalie

La séance était publique.

DERATISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises. Le conseil municipal choisit la proposition d'ALLO3D la mieux disante et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et le bon de commande.

INDEMNISATION D'AXA Assurances

Monsieur le Maire indique qu'une vitre du camion communal a fait l'objet d'un sinistre bris de glace. Le conseil municipal accepte le remboursement des frais engagés.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION LA MOINDRE DES CHOSES

Madame PUYGAUTHIER, présidente, et Monsieur SOUTHGATE sollicitent une salle pour encadrer des ateliers de chorale. Le conseil municipal reconduit la mise à disposition gratuite de la salle des réunions.

DEMANDE D'UTILISATION DE L'ETANG COMMUNAL

Monsieur Fabrice CLUGNAC, agent de la CCPR responsable des Travaux d'Activités Périscolaires, souhaite animer une activité pêche suivant un planning de septembre 2017 à juin 2018. Le conseil municipal donne son autorisation sous la responsabilité de l'encadrant.

UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

Madame FOURGEAUD Laure, référente de la région Sud-Ouest du Collège Culinaire de France, souhaite disposer de la salle des fêtes le 09 octobre 2017.

Le conseil municipal, à la majorité des présents, accepte sa mise à disposition gratuite.

RESERVATION DE LA SALLE DES FETES
OU LA HALLE

Renseignements à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 27 OCTOBRE 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : DURIEUX Christèle (pouvoir à JABIOL Philippe), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : DEMARTEAU Christiane

La séance était publique.

ANCIENNE POSTE/ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Suite à la consultation, Monsieur le Maire présente les propositions des agences MMA et AXA (GROUPAMA n'ayant pas fait parvenir sa candidature dans les délais).

Le conseil municipal retient l'offre d'AXA de Ribérac. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Monsieur le Maire indique que, pour l'entretien des espaces verts et bâtiments communaux, Monsieur FEYTE Eric, employé par la Communauté de Communes du Pays Ribéracois du 2 août 2017 au 1^{er} août 2018 sous contrat aidé, travaillera pour le compte de la commune.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et prévoit les crédits nécessaires au budget des exercices 2017 et 2018.

STAGIAIRE AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur MIRANDE Jocelin qui, dans le cadre de sa formation en baccalauréat Gestion-Administration au lycée ARNAUD DANIEL, sollicite un stage de 4 semaines au secrétariat de la mairie. Le Conseil Municipal accepte de l'accueillir aux dates fixées par l'établissement scolaire entre le 06 novembre et le 1^{er} décembre 2017 ; il autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GESTION CANTINE

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier de l'année scolaire 2016/2017 qui fait ressortir une saine gestion. Il propose le versement d'une subvention d'équilibre comme les années précédentes pour 2017/2018. Le conseil municipal en prend acte et décide d'inscrire les crédits au budget de l'année 2018.

SEANCE DU VENDREDI 27 OCTOBRE suite...

INTERCOMMUNALITE / DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du PLUi-H

Monsieur le Maire, délégué communautaire pour présenter les orientations du PADD, rappelle les délibérations du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Ribéracois prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) en date du 19 septembre 2014.

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du PLUi-H inscrits dans la délibération du 19 septembre 2014, à savoir :

1 Maîtriser la consommation foncière et préserver les espaces agricoles

- Limiter l'ouverture de zones à urbaniser aux besoins réels du territoire pour les 10 à 15 ans à venir.
- Recentrer l'urbanisation autour des centres bourgs disposant d'un minimum de services (notamment les écoles, commerces) tout en tenant compte de notre habitat dispersé.
- Maintenir les espaces agricoles et favoriser l'installation de nouveaux exploitants

2 Favoriser le renouvellement des populations et la valorisation du parc de logements existants.

- Elaborer un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour évaluer précisément les besoins en logement, sur le plan quantitatif et qualitatif ;
- Créer les conditions pour remettre sur le marché les logements vacants et plus particulièrement dans les centres bourgs ;
- Développer le parc locatif public pour accueillir de nouvelles familles et renouveler les populations ;
- Favoriser l'efficacité énergétique des logements : éco-constructions, isolation, énergies renouvelables ;

3 Privilégier un développement économique et le touristique durable

- Identifier les besoins en foncier pour les activités économiques pour les 10 à 15 ans à venir
- Identifier les zones d'activités stratégiques à aménager en priorité ;
- Favoriser les filières d'activités dynamiques déjà identifiées : gastronomie et circuits courts, éco-construction et rénovation du patrimoine, industrie, tourisme... ;
- Proposer une offre touristique cohérente en lien avec les ressources du territoire et de notre patrimoine historique et industriel, agriculture, gastronomie, artisanat d'art ;

4 Proposer un maillage cohérent d'équipements publics

- Elaborer un schéma d'équipements publics en identifiant la demande et l'offre actuelle et les besoins éventuels en fonction notamment des orientations du PLUi ;

5 Préserver les éléments du patrimoine historique et les abords

- Identifier les secteurs à protéger en réalisant une étude patrimoniale ;
- Identifier et analyser les éléments du patrimoine à protéger et valoriser : le patrimoine rural, civil, religieux, industriel et le petit patrimoine ;
- Protéger les abords de ce patrimoine ;

6 Mettre en valeur l'architecture locale comme vecteur d'identité du territoire

- Définir des règles de constructions qui assurent une intégration du bâti dans le paysage ;
- Favoriser l'usage de matériaux locaux, naturels (pierre, bois, terre...) ;
- Soigner les abords des constructions et les clôtures par des règles strictes ;

SEANCE DU VENDREDI 27 OCTOBRE suite...

7 Protéger les espaces naturels et assurer les continuités écologiques

- Préserver la qualité et la ressource en eau
- Identifier et protéger strictement les trames vertes et bleues (continuités écologiques) ;
- Préserver les zones naturelles et forestières ;
- Assurer une évaluation environnementale efficace du PLUI tout au long de la procédure ;

8 Maitriser l'implantation de la publicité extérieure

- un Règlement Local de Publicité pourra être mis en place, il fera l'objet d'une procédure à part ;
-

Monsieur le Maire :

→ rappelle les enjeux issus de la phase de diagnostic.

→ rappelle la place centrale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) ; PLUi-H qui déclinera la politique de développement et d'aménagement, et qui définira les règles d'occupation du sol, au travers de son règlement, de ses documents graphiques, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, et du Programme d'Orientations et d'Actions, sur l'ensemble de territoire communautaire.

→ indique que le PADD repose sur un diagnostic revisité au regard des nouvelles réglementations en vigueur (Grenelle de l'Environnement, Loi ALUR, etc...).

La prochaine étape de l'élaboration du PLUi-H consistera en la traduction de ce PADD dans le règlement et ses documents graphiques, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, et le Programme d'Orientations et d'Actions.

→ détaille ensuite les choix et orientations générales retenus par le PADD. Ils s'organisent selon cinq grands axes :

- **Axe 1.** Engager une nouvelle dynamique démographique basée sur les pôles et les bourgs ruraux
- **Axe 2.** Mettre en place une politique de l'habitat à l'échelle du territoire
- **Axe 3.** Préserver le cadre de vie, la qualité paysagère et environnementale
- **Axe 4.** Structurer les polarités économiques et pérenniser l'activité agricole, sylvicole et touristique
- **Axe 5.** Assurer la cohérence entre le développement urbain et l'objectif d'un territoire à énergie positive

→ précise que le débat relatif au PADD ne se conclut pas par un vote.

A l'occasion de ce débat, plusieurs conseillers municipaux se sont exprimés pour donner leur point de vue sur les orientations générales du PADD.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et les conclusions du débat, le conseil municipal prend acte de la tenue du débat et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H, dont le contenu intégral constitue le cadre de développement communal pour l'horizon 2030.

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : VITRE Nathalie (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

Absent : SIMONET Emmanuel, BROUILAUD Denis

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : JABIOL Philippe

La séance était publique.

REFERENT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame la Préfète qui, devant le nombre grandissant d'accidents sur le département, souhaite constituer un réseau d'élus de proximité pour sensibiliser et prévenir les citoyens aux risques routiers. Le conseil municipal désigne Monsieur FEYTE Christian référent communal.

ABONNEMENT AU JOURNAL REUSSIR LE PERIGORD

Le conseil municipal décide l'adhésion au journal hebdomadaire départemental pour un an ; il sera mis à la disposition du public à la bibliothèque municipale.

DEMANDE DE SUBVENTION

La Maison Familiale Rurale du Ribéracois sollicite une aide pour financer les actions éducatives dispensées à un jeune cellois. Une participation sera versée et Monsieur le Maire en informera la famille.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal décide l'amortissement des travaux de la 3^{ème} tranche sur une durée de 50 ans.

INTERCOMMUNALITE

1°) PROJET SOCIAL INTERCOMMUNAUTAIRE

Un groupe de travail constitué d'élus est créé pour son élaboration ; Mesdames Michelle BROUAGE, Andrée PERRARD et Christiane DEMARTEAU se sont portées volontaires pour y représenter la commune.

2°) EXTENSION DES COMPETENCES DE LA CCPR

Suite à la réunion du conseil communautaire qui a décidé la prise de compétences GEMAPI et de la politique de la ville, le conseil municipal valide la modification des statuts.

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DES EAUX 24

Suite au transfert de la compétence eau du SIAEP au SMDE24, le conseil municipal désigne Mme Andrée PERRARD déléguée titulaire et Monsieur Gaëtan AUTHIER délégué suppléant.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal décide le remplacement de 2 candélabres au bourg et charge le SDE24 de procéder à l'étude.

DEMANDE D'UTILISATION DE LA HALLE

L'association AMP2R souhaite organiser le concert de l'atelier de musique pop rock de l'école de musique le samedi 9 juin 2018. Le conseil municipal accepte sa mise à disposition gratuite.



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

COMITE DES FETES

Assemblée générale : 23/07/2017
Président : ANDRIEUX Jean Didier
Secrétaire : Sébastien PERRARD
Trésorière : Michelle BROUAGE

LOISIRS ET DECOUVERTES

Assemblée générale : 25/11/2017
Président : Daniel FROMAGEOT
Secrétaire : Jean Marc FOURGEAUD
Trésorière : Michelle BROUAGE

AMICALE LAIQUE

Assemblée générale : 10/10/2017
Présidente : Emmanuelle ROGER
Secrétaire : Nathalie BROUILLAUD
Trésorière : Agnès CHAUMETTE

GESTION CANTINE

Assemblée générale : 10/10/2017
Présidente : Sabrina VILAIN
Secrétaire : Colette DOYEN
Trésorière : Sylvie MATHIEU

FRATERNELLE CELLOISE

Assemblée générale : 08/05/2017
Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD
Trésorière : Paulette ANDRIEUX

COMITE PAROISSIAL

Assemblée générale : 07/03/2017
Présidente : Paulette ANDRIEUX
Secrétaire : Robert DUCOURTIEUX
Trésorier : Jean-Marie JOUSSAIN

GESTION PLAN D'EAU

Assemblée générale : 23/02/2017
Président : Sébastien PERRARD
Secrétaire : Christian FEYTE
Trésorière : Andrée PERRARD

SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale : 16/06/2017
Président : Philippe JABIOL
Secrétaire : Gilles SOREY
Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Assemblée générale : 02/07/2017
Président : Lionel MUET
Secrétaire : Jean-Luc GIROUX
Trésorier : Pascal DESVEAUX

CELLES TENNIS CLUB

Assemblée générale : 26/10/2017
Président : Gaël PONCET
Secrétaire : Jean-Rémi DEMARTEAU
Trésorière : Sabrina SOULIER

PETANQUE CELLOISE

Assemblée générale : 07/04/2017
Président : Jean-Jacques
BROUILLAUD
Secrétaire : Christèle DURIEUX
Trésorière : Colette DOYEN

**Rejoignez-les,
participez à leurs activités,
dynamisons la vie
de notre village !**

Téléthon 2017

Les journées multi activités des 2 et 3 décembre ont été un succès.



MERCI

Parce qu'il n'y a pas de
petits dons
pour les grandes causes

à tous du fond du cœur, pour votre participation et votre soutien
qui nous donnent l'énergie de poursuivre cette belle action.

A l'année prochaine pour une journée placée sous le signe de la fête et
de la générosité.

A l'école ...

Chers Parents et Lecteurs,

Comme tous les ans, l'école de Celles reste active et dynamique avec de nombreux projets.

La classe de CP, CE1, CE2 va étudier la vie, la croissance et le développement des phasmes. Il faut dire que la vie dans l'école leur plait, surtout les escapades en classe.

La classe de la Maîtresse (CM1, CM2) reste dans la poésie et la légèreté, avec le spectacle de danse sur le sujet des stéréotypes. Elsa, danseuse professionnelle est venue pour nous guider.

Nous ne pouvons pas parler « des stéréotypes » sans évoquer le projet d'écriture en partenariat avec le collège de Tocane sur ce sujet. Nous accompagnerons cette note écrite avec la gaieté de la danse.

INFO ECOLE MATERNELLE DE GRAND-BRASSAC

Les enfants à partir de 2 ans sont acceptés à l'école maternelle à la condition qu'ils soient propres à la rentrée scolaire.

L'enseignante se tient à la disposition des parents pour étudier la possibilité d'une scolarisation au cas par cas. Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter au 05 53 90 73 85 / mail maternelle.gb@orange.fr

Nous terminerons cette année scolaire en beauté avec la classe découverte prévue en juin. Direction ⇨ Ile d'Oléron.

HO, HO, HO ...



Nous sommes en décembre. Une année s'achève sans rides !



Les fêtes de fin d'année sont au rendez-vous. Les écoles de Celles et Grand Brassac organisent le 16 décembre un marché de Noël. Divers objets de décoration réalisés par les enfants seront proposés à la vente. Nous finirons cette journée avec les chants de Noël.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

L'équipe de l'école



AMICALE LAÏQUE

L'association a poursuivi ses actions afin de financer différentes activités pour nos petits CELLOIS



Le 16 avril, un loto animé par CHANTAL, fut une grande réussite avec une salle des fêtes bien remplie. Les participants et les gagnants étaient satisfaits de leur soirée notamment avec le bingo qui a remporté un grand succès grâce aux plantes offertes par l'Entreprise ARP de Mr ROGER Anthony.

Le vide-grenier du 1^{er} mai, fut une journée mitigée, la pluie et le soleil ayant joué à cache-cache. C'est une quinzaine d'exposants qui ont ainsi pu réaliser des affaires avec plus ou moins de réussite.



Le 30 avril, la tenue du « cabanon de l'étang » nous a permis de passer de bons moments, malgré le temps approximatif.



L'amicale laïque a organisé la soirée de fin d'année le vendredi 30 juin sous la halle avec des jeux gonflables pour les enfants.



A l'issue du spectacle, la restauration a été assurée par les membres de l'association.



Le 26 novembre, le vide grenier spécial enfants, organisé dans la salle des fêtes, a connu une faible participation.

Un repas de Noël sera offert aux enfants à la cantine par l'Amicale Laïque et la distribution du Père Noël aura bien lieu...



GESTION CANTINE



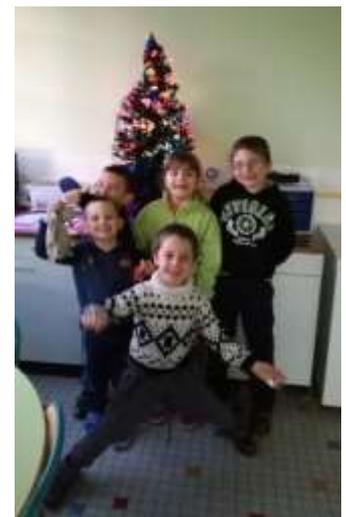
Tout au long de l'année scolaire, Christine nous prépare de bons repas variés avec un maximum de produits de saison ; Pour les fêtes, les menus sont adaptés (galettes des rois pour l'épiphanie, crêpes pour la chandeleur, potiron et friandises pour Halloween) et, aux beaux jours, le panier pique-nique nous est servi en plein air ...

Merci à notre cantinière et au personnel communal qui s'emploient pour que la cantine soit un moment gourmand et quelques fois un petit peu trop récréatif pour nos têtes blondes !

à la garderie périscolaire



Le matin,
puis le soir après le goûter,
le temps passe trop vite
car les activités ne manquent pas
(constructions, jeux,
dessins et coloriage).
Nous avons même confectionné
les décorations de Noël



Merci au personnel qui anime les temps périscolaires.

Bonnes fêtes à tous et excellente année 2018 !



LOISIRS & DÉCOUVERTES

Le 23 juillet à **Bourdeilles** Peu nombreux nous étions, mais vaillants nous fûmes

C'est avec un grand plaisir que le 1er Juillet nous avons assisté au spectacle de **Daniel Chavaroche**



Comme chaque année nous avons participé à l'organisation des randonnées pédestres et vététistes de la fête à Celles



Notre journée au pays de Cromagnon



Randonnée à **St Amand de Coly**



Lascaux IV



Pique-nique



Avant le retour à **Celles**



Le 20 août sous un soleil estival, nous sommes partis à la découverte des sarcophages dans les forêts de **Paussac**



Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

<http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24>

Vous pouvez nous contacter par mail : promenadeacelles@gmail.com, nous restons à votre disposition.

COMITE DES FETES

Cet été, les 5, 6 et 7 août...



De jour
comme de
nuit, la fête
était belle !



Les membres du comité
des fêtes remercient les
participants et les bonnes
volontés qui contribuent à
la réussite des nombreuses
animations menées durant
tout le week-end.



A l'approche des fêtes
de fin d'année, les
bénévoles ont mis en
place le sapin et
les décorations qui
viennent embellir notre
bourg.

Club Athlétique Cellois

Bilan du CAC 2eme semestre 2017

Le 9 juillet 2017 a eu lieu l'assemblée générale avec une participation active des joueurs, des bénévoles et membres du bureau.
Cette réunion s'est terminée par un repas convivial sous la halle suivi de parties de pétanque acharnées.



Le 30 juillet, nous avons participé à la manifestation Terres En Fête à Saint Méard de Dronne en tenant le parking.
Nous en profitons pour remercier l'association pour son repas du 18 novembre qui a eu lieu à Villeteureix dans le but de remercier tous les bénévoles pour leur participation.



Le 27 août, sortie canoë.
Départ de Saint Severin suivi d'une pause très conviviale à POLTROT pour finir à Aubeterre. Cette journée a permis de rassembler joueurs bénévoles et membres du bureau.



Pour finir le calendrier de nos manifestations, notre concours de belote du 16 décembre 2017 et notre loto du 7 janvier 2018. Nous comptons sur votre participation.

Au point de vue sportif,
Nous avons pour la saison 2017/2018 une vingtaine de joueurs licenciés et une dizaine de dirigeants.

Notre équipe finit 1ère de notre poule D4 brassage ce qui nous permet d'accéder à la poule D4 Élite.
Pour la coupe Série Pub, nous sommes au 4eme tour.

Un grand merci à Yannick pour son travail, son dévouement et son esprit sportif. Merci également à tous nos joueurs bénévoles et dirigeants.
Un club ne fonctionne qu'avec la collaboration de chacun.



Vendredi 1er décembre, nous avons organisé un match de vétéran suivi d'un repas convivial ; une partie de la recette a été versée au profit du téléthon.

Le CAC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et avec un peu d'avance vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.



Association Celles Tennis Club

Le CTC a organisé ses traditionnelles rencontres de doubles et de simples pour les plus de 60 ans.



Même si le temps n'a pas toujours été au rendez-vous, cela a été un succès.

Les organisateurs remercient les nombreux participants et leur donnent rendez-vous l'année prochaine !



Le tournoi s'est terminé par le repas confectionné par Anthony, avec une animation exceptionnelle du Fred Cruveiller Blues Band. Le retour du musicien dans son village d'enfance a été un moment rempli d'émotion.



Par ailleurs le CTC tient à remercier la municipalité pour l'entretien des courts ainsi que les bénévoles qui ont œuvré pour les activités et passer le nettoyeur haute pression.

Vous pouvez toujours jouer toute l'année sur les deux courts de Celles, renseignements à la mairie et auprès de Gaël Poncet au 06 19 88 16 88.

GESTION PLAN D'EAU

L'année 2017 se termine et déjà nous pensons à 2018 pour une nouvelle saison de pêche.



Notre dernier concours de Juillet s'est déroulé sous les meilleurs auspices et l'étang a encore révélé une très belle prise pour les amateurs.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2018 sur les bords de notre plan d'eau où le meilleur accueil vous sera réservé (casse-croûte, boissons, etc ...).

Le Président et l'ensemble de ses bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs meilleurs vœux.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Suite au ball-trap des 29 et 30 juillet ,
Philippe PAILLER la plus fine gachette
celloise a remporté la coupe des chasseurs et
le challenge du souvenir remis par le
Président Philippe JABIOL



Les chiens sont récompensés
par le prélèvement de ce
sanglier.

Tous les dimanches,
battues aux chevreuils et aux
sangliers.

Rendez-vous au local de la
chasse à 8h00

Ici sous l'œil attentif d'Elfie...

Pour les amateurs de petits
gibiers, un lâcher de faisans
tous les mois



DETENTE CELLOISE

Les rencontres continuent un jeudi après-midi par mois, en principe vers le milieu du mois. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux venus et encourageons vivement les Celloises et les Cellois qui le souhaitent à venir nous retrouver même si la crainte du "je ne connais personne" vous retient un peu chez vous. La barrière de la langue n'est pas un obstacle et ce n'est pas nos amis britanniques qui diront le contraire.

Au mois de Septembre, nous avons fait une sortie au Music Hall de Bergerac en collaboration avec les cars Lachaud. Tout le monde est rentré enchanté de ce dimanche.



Il ne reste plus qu'à choisir notre promenade 2018. Toutes les suggestions seront bien accueillies.
Pour tout renseignement, contacter Andrée au 05 53 90 77 30 (HR)

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux 2018

PETANQUE CELLOISE

Le samedi 16 septembre a eu lieu le traditionnel concours de pétanque où 48 équipes se sont disputées les parties.

Journée réussie et très conviviale avec en clôture un sympathique repas.

Tous les membres de l'association vous remercient et vous disent à l'année prochaine.

Bonnes fêtes de fin d'année et
2018



COMITE PAROISSIAL

SAINT JEAN



Vincent et Pascale, animateurs
assidus de nos cérémonies

La procession en présence
de Monseigneur Philippe
MOUSSET évêque et des
abbés BEHAGUE,
DOUMENGE et EYROY



Les enfants du catéchisme



Les crêpes et la tombola ont connu leur
succès habituel



EGLISE

L'autel Saint Joseph a fait peau neuve !
Merci à l'entreprise LAFAYE
pour cette restauration particulièrement réussie.

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Depuis les années 1990, l'expression « devoir de mémoire » est à la mode dans notre pays. Elle est partout déclinée en de multiples applications et pas seulement lors des grandes commémorations qui rythment notre calendrier national.

Notre commune n'a pas attendu ces années 90. Elle a de tous temps organisé une manifestation pour chacune d'entre elles en y associant, autant de fois que possible, les jeunes générations.

Cérémonies du second semestre :

31 juillet : Commémoration à Saint-Etienne de Puycorbier.

Nos porte-drapeaux ont participé aux commémorations des massacres perpétrés en 1944 par les Allemands à l'encontre des maquisards.

Elles ont débuté devant le monument aux morts de la commune.

Après les dépôts de gerbes,
un hommage a été rendu à la Résistance.



Elles se sont poursuivies au monument érigé
près de l'ancien camp de Virolle.

11 novembre : Commémoration du 99e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le message a été lu
spontanément et
consciencieusement
par Gaspard et Mathéo sous
le regard attentif
de leurs camarades au
monument aux morts



Une gerbe déposée
au pied de la croix
de notre cimetière par
Mathéo et Tristan

Devoir de mémoire



Depuis plus de 90 ans, au quotidien et avec attention, le Bleuet de France, symbole national de Mémoire et de Solidarité, vient en aide aux anciens combattants et à leurs jeunes frères d'armes, à leurs femmes, enfants et familles en cas de blessure ou de décès ainsi qu'aux victimes d'attentats.

Aujourd'hui plus que jamais, donner au Bleuet de France,
c'est aider ceux qui restent....

« Olivia PLUMENTIE »

Une centenaire à l'honneur

Pour la 4^{ème} fois, nous avons le plaisir de fêter les 100 ans d'une celloise.

Ce 4 décembre, entourée de sa famille, ses amis et voisins, elle a levé son verre pour célébrer ses 100 ans.

Au nom des cellois et du conseil municipal, après lui avoir offert une superbe composition florale, Monsieur le Maire lui a présenté ses félicitations et souhaité une bonne santé.



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

**Le conseil municipal vous invite
à venir partager le verre de l'amitié
le samedi 13 janvier 2018
à 15h00 à la salle des fêtes**



ETAT CIVIL



NAISSANCES

le 07 décembre 2017, Enzo AUTHIER, Le Boisset

DECES

Le 13 juillet 2017, Lucette FOURGEAUD née SAUDOU, Chemisac

Le 01 septembre 2017, Louis FRANCOIS, chez Dufray

Le 04 septembre 2017, Paul PRADIER, le Bourg

Le 17 septembre 2017, Louis MAZEAU, Flayac (RIBERAC)

Le 05 novembre 2017, Marie Léontine MATHIEU, le Bourg

le 06 décembre 2017, Suzanne FAILLE, élue municipale de 1995 à 2014



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Monsieur et Madame DE VOGELAERE, le Bourg
- Monsieur LAMBERT Mathias, Réjouy
- Monsieur LEPAGE Frédéric et GRAVEZ Manon, le Planèze
- Madame POURTEYRON Paulette, le Bourg
- Monsieur PORRET Alain, le Bourg
- Madame LEROUX Ambre et ses enfants, le Volveix
- Monsieur JOBIN Jonathan, Puyssonner
- Monsieur TEXIER Matthieu, la Valade Haute
- Monsieur MINGINETTE Philippe et Madame HARPER Sally, chez Cheyraud

**NOUVEAUX
ARRIVANTS !**
Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

DIVERS

CIMETIERE : il est demandé aux titulaires de concessions de veiller à leur bon entretien et des abords immédiats. Les objets encombrant les allées doivent être enlevés pour faciliter la circulation du public et leur nettoyage par les services municipaux. Plusieurs emplacements signalés sont réservés au dépôt des poubelles.

RENSEIGNEMENTS SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr / site www.celles24.fr

→ **Secrétariat** : Permanences : lundi : 08h30/12h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00
Samedi : 9h00/12h00

BIBLIOTHEQUE / AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : TEL. 05 53 91 96 61

Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE (RPI)

- Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85
- Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL. 05 53 91 97 61

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE TEL 05 53 90 43 45